

## PROTOCOLE D'ACCUEIL AU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Les dernières mesures gouvernementales ont été actualisées en fonction de l'évolution épidémique du territoire. Il est rétabli la possibilité de regroupement des professionnels en présence des enfants, en Relais Petite Enfance (RPE). Le présent protocole d'accueil vise à lister les mesures qui devront permettre de maintenir au mieux la sécurité de tous, afin de limiter au maximum le risque de propagation de la COVID-19. Il s'appuie sur le Guide ministériel « Covid-19 – Phase 4 de la levée du confinement Modes d'accueil du jeune enfant » paru le 31 août 2020 (version PDF accessible sur le site de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe) et s'appuie sur le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire (lien à l'adresse suivante) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042105897>

A partir des nouvelles consignes nationales pour la rentrée 2020 et en prenant en compte les précisions sur la tenue des rassemblements dans le cadre de la sortie de l'état d'urgence sanitaire et des arrêtés émanant des services de la Préfecture de la Sarthe, en particulier avec la situation observée sur notre département, les regroupements d'Assistant(e)s Maternel(le)s accompagné(e)s des enfants qui leur sont confiés redeviennent possible dans le cadre des activités du Relais Petite Enfance. Ces regroupements se limitent à 10 personnes dans tout espace public clos.

De ce fait, le RPE des P'tits Bouts du Maine souhaite accueillir, de nouveau, les assistantes maternelles du territoire MAINE CŒUR DE SARTHE et les enfants qu'elles accueillent sur des matinées Jeux et Rencontres afin de partager un temps de partage et d'éveil dans le respect des préconisations sanitaires et des gestes « barrières ».

Cette reprise d'activité du RPE se fait dans le respect des conditions suivantes :

### MATINÉES JEUX ET RENCONTRES EN PRESENCE DES ENFANTS

Après ces mois d'interruption, le RPE souhaite reprogrammer les temps de Jeux et Rencontres habituels dans les salles de 11 des 13 communes du territoire MAINE CŒUR DE SARTHE.

Le contact direct avec les enfants, des enfants entre eux ou avec le matériel ne peut être évité. Aussi, afin de respecter les mesures de prévention de propagation du virus, ces rencontres seront proposées selon les préconisations Nationales et Départementales et les modalités suivantes :

- Accueil **sur inscription préalable** auprès du RPE, afin d'organiser les modalités pratiques compatibles avec les règles de distanciation en fonction de superficie des salles (4m<sup>2</sup> par personne) ;
- Le matériel mis à disposition est **uniquement fourni par l'animatrice** du RPE ;
- Les jeux et jouets seront nettoyés avant et après chaque utilisation ;
- Les parents des enfants présents auront rempli au préalable une autorisation parentale pour la fréquentation de ces matinées (cf. annexe 2) ;
- Respect des **gestes barrières d'hygiène** (cf. annexe 1) ;
- **Lavage de mains à l'arrivée et au départ, et à chaque fois que nécessaire** : mise à disposition sur le site d'un point d'eau, de savon et d'un dispositif de séchage à usage unique, et/ou de solutions hydroalcooliques (pour les adultes exclusivement) ainsi qu'une désinfection des toilettes et tapis de change à chaque utilisation ;
- Le port du masque pour les adultes en présence des enfants sera obligatoire lors de ces matinées ;
- Respect des **règles de distanciation physique** (1 m minimum) entre adultes.

### DISPOSITIONS PRISES PAR LE RPE

La coordinatrice du Service Petite Enfance et les animatrices du RPE de la Communauté de communes MAINE CŒUR DE SARTHE s'assurent de la mise en œuvre des mesures de prévention de la propagation de la Covid-19 suivantes :

- Les salles seront désinfectées en amont des matinées ;
- Des caisses de jeux seront disponibles lors des rencontres avec enfants. Après chaque rencontre, les jeux seront remis au lavage et à la désinfection ;
- Aération régulière des locaux accueillant le public ;
- Approvisionnement du matériel nécessaire au respect des gestes barrières (mise à disposition sur le site d'un point d'eau, de savon, dispositif de séchage à usage unique, solutions hydroalcooliques, mouchoirs jetables, sac poubelle dédié, produit de désinfection pour les surfaces...) ;
- Respect du présent protocole lors des rencontres (affichages dédiés...).

Il relève de la responsabilité de chacun, parents et professionnels, de s'abstenir de contacts en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 (fièvre, toux...) et de se conformer à ces mesures de prévention et de protection pour la sécurité de tous.

## INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Éviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

AUTORISATION PARENTALE 2020-2021

Durant la période d'épidémie liée à la COVID-19 et selon les recommandations sanitaires gouvernementales, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe accueille votre(vos) enfant(s) accompagné(s) de son(leur) Assistante Maternelle, lors des temps de Jeux et Rencontres.

Je soussigné(e) (nom et prénom) .....

Domicilié(e) .....

Téléphone .....

Mail .....

Parent/Responsable légal de ou des enfants (nom et prénom) :

.....

.....

Mail .....

Accueilli par l'Assistante Maternelle (nom, prénom et commune) .....

.....

Déclare avoir pris connaissance des risques liés à l'épidémie et du présent protocole mis en œuvre par le RPE

Accepte que mon(mes) enfant(s) soi(en)t présent(s) lors de temps collectif organisé par le RPE

J'autorise que mon (mes) enfant(s) soi(en)t pris en photo et filmé(s) dans le cadre de ces ateliers. \*

Le RPE pourra utiliser ces prises de vues pour l'information externe et les expositions. \*

*\*(en cas de non autorisation, rayer la ou les mentions concerné(es))*

Fait le ..... À .....

Signature des parents ou du représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé »

**Données personnelles - Avertissement**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe pour la gestion des inscriptions au Multi Accueil et au Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées au service administratif. Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

**CDC MAINE COEUR DE SARTHE**

Service Petite Enfance

Rue du Tertre

72380 MONTBIZOT

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>